

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 Décembre 2010 à 18 heures

Présents : Messieurs LAVAL – TERRIEUX – HUTIN – JAOUAD (à partir de 18h05) – THOMAS – MESKITI – MACHEMY (jusqu'à 19h00) – DARNIS – REYGNER. Mesdames HAYAT – PERROT – MARCHI – MONTEIL – HUETE – CORNET - THIERES (à partir de 18h16) – BARDET – KOWALIK.

Pouvoirs : Mme SOULIE CLEDEL (pouvoir à M. THOMAS) – M. CAMPOT (pouvoir à M. LAVAL) – Mme AZNABET (pouvoir à M. MESKITI) – Mme MABRU (pouvoir à Mme HUETE) – M. POUGET (pouvoir à M. TERRIEUX) – Mme ESPITALIE DELBOS (pouvoir à Mme MARCHI) – Mme THIERES (pouvoir à M. HUTIN jusqu'à 18h16) – Mme DUFRENE (pouvoir à Mme. HAYAT) – Mme COUTENS (pouvoir à Mme BARDET) - M. MACHEMY (pouvoir à M. DARNIS à partir de 19h 00)

Absents mais excusés : M. ARPAILLANGE - M. JAOUAD (jusqu'à 18h 05).

Membres en exercice : 27

Membres présents : 16 (jusqu'à 18h 05) - 17 (jusqu'à 18h 16) – 18 (à partir de 18h16)

Absents représentés : 9 (jusqu'à 18h16) – 8 (à partir de 18h16) – 9 (à partir de 19h00).

Votants : 25 (jusqu'à 18h05) - 26 (à partir de 18h 05)

Secrétaires : Mesdames MONTEIL et KOWALIK.

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 Novembre 2010

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 18 Novembre 2010

Arrivée de M. JAOUAD à 18h05.

- Décision de division et d'aliénation d'une portion de chemin rural sis lieu dit « Le Redouillé »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la division et à la cession d'une partie du chemin rural sis « le Redouillé ».

- Modification des délégués du Conseil Municipal au sein des Lycées et du Collège

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité au sein des lycées et du Collège les délégués suivants :

Lycée Hôtelier : nouveaux suppléants : Mme HUETE – Mme SOULIE CLEDEL (en remplacement de Mme MABRU – Mme AZNABET)

Lycée Louis Vicat : nouveaux suppléants : Mme DUFRENE – Mme BARDET (en remplacement de M. HUTIN et Mme COUTENS)

Collège : nouveaux suppléants : M. MESKITI à la place de Mme AZNABET

- Délégué de la communauté de communes du pays de Souillac Rocamadour au sein de l'A.D.V.D.

Le Conseil Municipal a proposé, à l'unanimité, que Madame HAYAT se porte candidat auprès du conseil communautaire de la communauté de communes du pays de Souillac Rocamadour pour être élu délégué titulaire au sein de l'A.D.V.D en remplacement de Monsieur LEYMERIGIE.

Arrivée de Mme THIERES à 18h16

- Désignation d'un membre auprès des commissions environnement, finances, sport et communication de la communauté de communes du pays de Souillac Rocamadour

En remplacement de M. LEYMERIGIE, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité au sein des commissions suivantes de la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour, les membres suivants :

Environnement : Messieurs THOMAS et JAOUAD, membres titulaires - Mme THIERES, membre suppléant

Finances : Mme SOULIE CLEDEL, membre titulaire

Sport : M. POUGET, membre titulaire - M. JAOUAD, membre suppléant

Communication : Mme THIERES, membre suppléant en remplacement de M. THOMAS

- Transfert de compétences auprès de la communauté de communes du pays de Souillac Rocamadour

Le Conseil Municipal a approuvé le transfert des compétences suivantes à la communauté de communes du pays de Souillac :

- soutien financier aux écoles de sports du territoire : à l'unanimité

- étude, création et gestion de maisons de santé pluriprofessionnelles avec 14 oui, 2 non, 10 abstentions

- Avenant au marché du lot N°1 maçonnerie pour l'aménagement du rez-de-chaussée de la Bibliothèque Municipale

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, de valider l'avenant présenté pour un montant de 27 091,08 € HT permettant la restructuration d'une poutre, des travaux de reprise sous œuvre des éléments découverts en plafond avec la reprise de l'intégralité de l'étanchéité et du dallage de la terrasse.

- Cession de parcelles communales sises Les Aubugues Nord

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, de retirer ce point de l'ordre du jour car les propositions sont inférieures à la valeur du marché.

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication et la Commune pour la restauration du porche occidental et du tympan roman de l'Eglise Saint-Martin
Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'assistance de maîtrise d'ouvrage pour la restauration du porche occidental et du tympan roman de l'Eglise Saint-Martin.
 - Dépôt de permis de démolir pour les sanitaires de la place du Rajol
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de démolir des sanitaires publics implantés place du Rajol.
 - Dépôt de permis de construire pour démolition et construction de nouveaux sanitaires salle Saint-Martin
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire pour les sanitaires de la salle Saint-Martin.
 - Avenant à la convention de service Internet pour dématérialisation des marchés publics avec le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale du Lot
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale du Lot pour la dématérialisation des marchés publics.
 - Retrait de la délibération du 9 Septembre 2010 relative à la modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
Le Conseil Municipal, avec 25 oui et 1 abstention, a décidé de retirer sa délibération en date du 9 Septembre 2010 relative à la modification du règlement intérieur en supprimant le chapitre VIII.
- 19 heures : départ de M. MACHEMY
- Adhésion Ticket Net
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer à ce système permettant ainsi d'élargir les publics accueillis à la Cyberbase.
 - Tarifs municipaux pour l'année 2011
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les tarifs municipaux qui seront applicables à compter du 1^{er} Janvier 2011 pour l'ensemble des services municipaux.
 - Service des eaux – facturation pour la réfection branchement en plomb
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'adopter les tarifs concernant la réfection des branchements en plomb.
 - Compte rendu d'activités et tarifs 2011 du cinéma Le Paris
Le Conseil Municipal, avec 24 oui et 2 abstentions,, a déclaré avoir pris connaissance du compte rendu d'activités au titre de l'année 2009 pour le cinéma « Le Paris », rapport qui n'appelle aucune observation particulière et a fixé les tarifs pour 2011.
 - Délégations du Maire
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des décisions prises en matière de marchés publics depuis la dernière réunion du Conseil.
 - Virements de crédits budgétaires N°1 – Lotissement de l'Arbre Rond
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé les virements de crédits proposés pour le budget du lotissement de l'Arbre Rond.
 - Virements de crédits budgétaires N°2 – budget de la Commune
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé les virements de crédits proposés pour le budget de la Commune.
 - Virements de crédits budgétaires N°3 – budget de l'eau
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé les virements de crédits proposés pour le budget de l'eau.
 - Virements de crédits budgétaires N°4 – budget assainissement
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé les virements de crédits proposés pour le budget de l'assainissement.
 - Virements de crédits budgétaires N°5 – ICNE budget de l'eau
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé les virements de crédits proposés pour les ICNE au budget de l'eau.

Souillac, le 17 Décembre 2010